

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 01921

Numéro SIREN : 443 089 248

Nom ou dénomination : 1ER PLAN SCENOGRAPHIE ET DESIGN

Ce dépôt a été enregistré le 04/09/2020 sous le numéro de dépôt 17429

Greffe du tribunal de commerce de Versailles



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 04/09/2020

Numéro de dépôt : 2020/17429

Déposant :

Nom/dénomination : 1ER PLAN SCENOGRAPHIE ET DESIGN

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 443 089 248

N° gestion : 2002 B 01921

n° de dépôt
04 SEP. 2020
n° de facture
Qu...



n° de gestion SARL 1ER PLAN SCENOGRAPHIE ET DESIGN
SARL au capital de 7 500,00 Euros
Siège social : 37 rue du Vieux Versailles - 78000 VERSAILLES
R.C.S : VERSAILLES 443 089 248

n° de chrono

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 09/06/2018**

Le 9 juin 2017 à 10 heures, les associés de la **SARL 1ER PLAN SCENOGRAPHIE ET DESIGN** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du gérant.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Monsieur Bernard MEDIONI préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le Président constate que les associés présents possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

- Rémunération du gérant

Résolution unique

Après échange de vues et à l'unanimité, l'Assemblée Générale décide de verser une rémunération nette annuelle de 40 000 Euros à Monsieur Bernard MEDIONI au titre de ses fonctions de gérant de la société.

Monsieur Bernard MEDIONI bénéficiera, en outre, comme par le passé, de la prise en charge par la société de l'intégralité des cotisations sociales personnelles, obligatoires ou facultatives, déductibles ou non, au titre de l'assurance maladie, de l'assurance vieillesse et des allocations familiales, en ce inclus les cotisations au régime de prévoyance et de retraite souscrit dans le cadre de la loi Madelin.

Il continuera également à bénéficier du remboursement des frais de déplacements et de représentation, sur justificatifs.

Cette rémunération ne comprend pas les éventuelles primes versées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été clos et signé après lecture par les associés présents.

Les Associés

SARL 1ER PLAN SCENOGRAPHIE ET DESIGN
SARL au capital de 7 500,00 Euros
Siège social : 37 rue du Vieux Versailles - 78000 VERSAILLES
R.C.S : VERSAILLES 443 089 248

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2018

Le 30 juin 2018 à 15 heures, les associés de la **SARL 1ER PLAN SCENOGRAPHIE DESIGN** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du gérant.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Monsieur Bernard MEDIONI préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le Président constate que les associés présents possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion du gérant ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 ;
- le rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- . **Rapport de gestion du gérant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017**
- . **Examen des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, intervenues ou renouvelées au cours du même exercice,**
- . **Examen et approbation des comptes annuels dudit exercice,**
- . **Affectation du résultat de l'exercice.**

Le Président donne lecture du rapport de gestion puis du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion et met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.



SARL 1ER PLAN SCENOGRAPHIE ET DESIGN
SARL au capital de 7 500,00 Euros
Siège social : 37 rue du Vieux Versailles - 78000 VERSAILLES
R.C.S : VERSAILLES 443 089 248

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2018

Le 30 juin 2018 à 15 heures, les associés de la **SARL 1EER PLAN SCENOGRAPHIE DESIGN** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du gérant.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Monsieur Bernard MEDIONI préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le Président constate que les associés présents possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion du gérant ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 ;
- le rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- . **Rapport de gestion du gérant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017**
- . **Examen des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, intervenues ou renouvelées au cours du même exercice,**
- . **Examen et approbation des comptes annuels dudit exercice,**
- . **Affectation du résultat de l'exercice.**

Le Président donne lecture du rapport de gestion puis du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion et met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.



Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 lesquels font apparaître **une perte** de **-51 662,65** Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au gérant de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2017** faisant ressortir **une perte** de **-51 662,65** Euros et décide d'affecter le résultat de la façon suivante :

- **En totalité au poste « Report à nouveau » qui passera de 120 687,31 Euros à 69 024,66 Euros.**

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

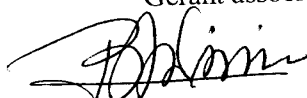
L'Assemblée Générale approuve les termes du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Monsieur Bernard MEDIONI
Gérant associé


Certifié conforme

Monsieur Michel Valentini
Associé

2

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	625	608	16	0,01	329	0,17
Autres immobilisations corporelles	14 175	8 595	5 580	4,30	7 936	4,16
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	201 381	186 573	14 807	11,40	83 982	44,07
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	216 181	195 777	20 404	15,71	92 246	48,40
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	7 200		7 200	5,54	17 718	9,30
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux	297		297	0,23		
. Etat, impôts sur les bénéficiaires	5 775		5 775	4,45	9 784	5,13
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	144		144	0,11	1 392	0,73
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	20 279		20 279	15,61	20 279	10,64
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	75 799		75 799	58,35	49 161	25,80
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	109 494		109 494	84,29	98 334	51,60
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	325 675	195 777	129 898	100,00	190 580	100,00

SAS GECA

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2017 (12 mois)		31/12/2016 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 7 500)	7 500	5,77	7 500	3,94
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	750	0,58	750	0,39
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	120 687	92,91	109 312	57,36
Résultat de l'exercice	-51 663	-39,76	11 376	5,97
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	77 275	59,49	128 937	67,66
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	17 874	13,76	17 054	8,95
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 584	1,22	1 540	0,81
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux	27 975	21,54	25 696	13,48
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 285	3,30	17 138	8,99
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	905	0,70	215	0,11
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	52 623	40,51	61 643	32,34
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	129 898	100,00	190 580	100,00

SAS GECA

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
--------------------	---	---	-----------------------------------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	96 278		96 278	100,00	98 000	100,00	-1 722	-1,75
Chiffres d'Affaires Nets	96 278		96 278	100,00	98 000	100,00	-1 722	-1,75

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			4	0,00	1	0,00	3	300,00
Total des produits d'exploitation (I)			96 282	100,00	98 001	100,00	-1 719	-1,74
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)							9 803	N/S
Achats de matières premières et autres approvisionnements			9 803	10,18				
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			30 688	31,87	38 264	39,04	-7 576	-19,79
Impôts, taxes et versements assimilés			443	0,46	3 775	3,85	-3 332	-88,25
Salaires et traitements			40 000	41,55	37 336	38,10	2 664	7,14
Charges sociales			5 844	6,07	8 706	8,88	-2 862	-32,86
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 448	3,58	1 763	1,80	1 685	95,58
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			22	0,02	1	0,00	21	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			90 247	93,74	89 844	91,68	403	0,45
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			6 035	6,27	8 157	8,32	-2 122	-26,00
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			30	0,03	66	0,07	-36	-54,54
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			30	0,03	66	0,07	-36	-54,54
Dotations financières aux amortissements et provisions			69 174	71,85			69 174	N/S
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			69 174	71,85			69 174	N/S
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-69 144	-71,81	66	0,07	-69 210	N/S
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-63 109	-65,54	8 223	8,39	-71 332	-867,46

SAS GECA

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 841	12,30	5 455	5,57	6 386	117,07	
Produits exceptionnels sur opérations en capital							
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Total des produits exceptionnels (VII)	11 841	12,30	5 455	5,57	6 386	117,07	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	395	0,41	250	0,26	145	58,00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital							
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							
Total des charges exceptionnelles (VIII)	395	0,41	250	0,26	145	58,00	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	11 446	11,89	5 205	5,31	6 241	119,90	
Participation des salariés (IX)							
Impôts sur les bénéfices (X)			2 052	2,09	-2 052	-100,00	
Total des Produits (I+III+V+VII)	108 154	112,34	103 522	105,63	4 632	4,47	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	159 816	165,99	92 146	94,03	67 670	73,44	
RÉSULTAT NET	-51 663	-53,65	11 376	11,61	-63 039	-554,13	
	<i>Perte</i>		<i>Bénéfice</i>				
Dont Crédit-bail mobilier							
Dont Crédit-bail immobilier							

SAS GECA



C. Plan

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 129 897,91 E.

Le résultat net comptable est une perte de 51 662,65 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

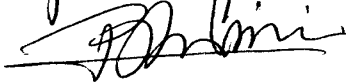
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Certifié conforme


SAS GECA

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

SAS GECA

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)**2.2 - Fonds commercial**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.
Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

SAS GECA

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 216 181 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				14 800
Immobilisations corporelles	14 021	779		201 381
Immobilisations financières	201 381			216 181
TOTAL	215 402	779		216 181

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 195 777 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				9 204
Immobilisations corporelles	5 756	3 448		186 573
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	117 399	69 174		195 777
TOTAL	123 155	72 622		195 777

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Materiel et outillag	625	608	16	2 ans
Materiel de transport	7 842	3 846	3 995	de 4 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	3 816	3 686	130	de 2 à 3 ans
Mobilier	2 517	1 063	1 454	5 ans
TOTAL	14 800	9 204	5 596	

3.2 - Etat des créances = 13 416 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	13 416	13 416	
TOTAL	13 416	13 416	

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 7 500

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	75,00	7 500
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	75,00	7 500

4.2 - Etat des dettes = 61 643

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	17 874	17 874		
Fournisseurs	1 584	1 584		
Dettes fiscales & sociales	32 260	32 260		
Dettes sur immobilisations	905	905		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	52 623	52 623		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 25 960

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	264
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	27 975
Autres dettes	
TOTAL	28 239

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 96 278 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	96 278	100,00 %
TOTAL	96 278	100,00 %

SAS GECA

6 - AUTRES INFORMATIONS

SAS GECA

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 28 239 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	264
Fourn factures non parvenues.(408100)	264
Dettes fiscales et sociales :	27 975
Cap cnavpl(438610)	27 975
TOTAL	28 239

SAS GECA

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois	31/12/2013 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) <i>Capital social</i>	7 500	7 500	7 500	7 500	7 500
b) <i>Nombre d'actions émises</i>	750	750	750	750	750
c) <i>Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) <i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>	96 278	98 000	90 299	119 904	
b) <i>Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions</i>	20 959	15 191	26 459	47 719	
c) <i>Impôt sur les bénéfices</i>		2 052	3 963	8 469	
d) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	20 959	13 139	22 496	39 250	
e) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	-51 663	11 376	22 456	36 177	
f) <i>Montants des bénéfices distribués</i>					
g) <i>Participation des salariés</i>					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	28	18	30	52	
b) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	-69	15	30	48	
c) <i>Dividende versé à chaque action</i>					
IV - Personnel :					
a) <i>Nombre de salariés</i>					
b) <i>Montant de la masse salariale</i>		336			
c) <i>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)</i>	45 844	45 706	36 236	40 681	

Observations complémentaires

SAS GECA

SARL 1ER PLAN


37 rue du Vieux Versailles

78000 VERSAILLES

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Certifié conforme


SAS GECA



C. L...

SARL 1ER PLAN SCENOGRAPHIE ET DESIGN
SARL au capital de 7 500,00 Euros
Siège social : 37 rue du Vieux Versailles - 78000 VERSAILLES
RCS VERSAILLES 443 089 248

**Rapport de gestion sur les opérations
de l'exercice clos le 31/12/2017**

Cher Associé,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31/12/2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **96 278** Euros contre **98 000** Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **90 2473** Euros pour l'exercice contre **89 844** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **30 688** Euros au 31/12/2017 contre **38 264** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **443** Euros au 31/12/2017 contre **3 775** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **40 000** Euros au 31/12/2017 contre **37 336** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **5 844** Euros au 31/12/2017 et **8 706** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **3 448** Euros au 31/12/2017 contre **1 763** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **-69 144** Euros, contre **66** Euros pour l'exercice précédent et le résultat exceptionnel s'établit à **11 446** Euros au 31/12/2017, contre **5 205** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par une perte de **-51 662,65** Euros contre un bénéfice de **11 375,62** Euros au titre du précédent exercice.



Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement à mentionner.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous espérons de meilleurs résultats pour le prochain exercice.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

ACTIVITES DES FILIALES

Pas de filiale

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant

PRISES DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé notre société n'a pris aucune participation.

PRISES DE CONTROLE

Au cours de l'exercice écoulé notre société n'a pris aucun contrôle de société.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **216 181** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **195 777** Euros, soit un montant net de **20 404** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **92 246** Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent nuls ainsi que pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **109 494** Euros, contre **98 334** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **77 275** Euros, contre **128 937** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **52 623** Euros contre **61 643** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **96 282** Euros au 31/12/2017, contre **98 001** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **6 035** Euros, contre **8 157** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".



Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2017** fait ressortir **une perte** de **-51 662,65** Euros que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

- **En totalité au poste « Report à nouveau » qui passerait de 120 687,31 Euros à 69 024,66 Euros.**

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Bernard MEDIONI
Gérant

